

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE
COMTÉ D'ABITIBI-OUEST

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE

DU 14 MAI 2012

Séance ordinaire du Conseil de cette Municipalité, tenue à la salle des délibérations, ce quatorzième jour de mai, de l'an deux mille douze, à dix-neuf heures trente, sous la présidence de monsieur René Martineau.

SONT PRÉSENTS :	René	Martineau	Maire
	Léopold	Larouche	Conseiller (1)
	Jocelyne	Lefebvre	Conseillère (2)
	Yanick	Lacroix	Conseiller (3)
	Jocelyne	Wheelhouse	Conseillère (4)
	Claude	Hardy	Conseiller (5)
	Olivier	Lemieux	Conseiller (6)

Tous membres du conseil et formant quorum.

Madame Rachel Cossette, directrice générale et secrétaire-trésorière, est également présente.

OUVERTURE La séance est ouverte à 19h30 par monsieur René Martineau, maire de La Motte.

Monsieur René Martineau, maire, informe les citoyens présents dans la salle les raisons du port de l'uniforme de pompier par monsieur Yanick Lacroix.

12-05-053 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Léopold Larouche, que l'ordre du jour soit adopté tout en laissant l'item affaires nouvelles ouvert.

ADOPTÉE

12-05-054 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 10 AVRIL 2012**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par monsieur Yanick Lacroix, que le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 avril, soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

DEMANDE DES COMITÉS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

12-05-055 **DEMANDE DE COLLABORATION FINANCIÈRE – ROUTE DU TERROIR**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Wheelhouse, appuyée par monsieur Yanick Lacroix, d'autoriser le versement de la contribution financière à La Route du Terroir pour une somme de mille cinq cents dollars. (1 500 \$) dès que nécessaire, tel qu'établi au budget.

ADOPTÉE

12-05-056

DEMANDE DE COLLABORATION FINANCIÈRE – SHOW DE LA MOTTE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'autoriser le versement de la contribution financière au Show de La Motte pour une somme de cinq cents dollars (500 \$) tel qu'établi dans la politique d'aide aux organismes.

ADOPTÉE

INTERVENTIONS DU PUBLIC

Monsieur Pierre-Philippe Dupont demande aux membres du Conseil ce qu'ils vont faire pour la détérioration du chemin du lac La Motte ? Et quelle est la vision de la municipalité concernant l'entretien estival et hivernal du chemin.

Monsieur René Martineau, maire, l'informe que l'entretien hivernal s'est fait selon les normes du Ministère des Transports du Québec. Que depuis quelques années, les hivers ont beaucoup changé et il est de plus en plus difficile de s'adapter aux conditions climatiques changeantes.

Pour la période estivale : l'acquisition de la niveleuse a duré quelque mois et a causé des situations désagréables pour plusieurs citoyens sur l'ensemble du territoire. Avec l'arrivée de la niveleuse nous sommes en mesure de reprendre la programmation de l'entretien des chemins municipaux.

L'analyse des travaux à exécuter en 2012 et 2013 est terminée. Les prochaines étapes consistent en la planification des travaux par priorité conditionnels à l'obtention de subvention du TECQ. Une rencontre avec le comité aviseur se fera d'ici la fin mai.

INFORMATIONS AVEC DÉCISION

12-05-057

RÉSERVE DE CONCASSÉ

ATTENDU QU'une invitation a été acheminée à sept entrepreneurs pour qu'ils soumettent un prix pour une réserve de concassé MG-20 totalisant 15 000/tm, dont 10 000 tonnes pour la municipalité de La Motte et 5 000 tonnes pour monsieur Louis Baribeau;

ATTENDU QUE quatre soumissionnaires ont répondu et que les prix soumissionnés avant taxes sont :

Soumissionnaires	Date	Prix
Excavation Val-d'Or	30/04/2012	4.35 \$/tm
Société générale d'entreprises Pajula	03/05/2012	6.00 \$/tm
Entreprises Galarneau	03/05/2012	5.30 \$/tm
Concassage DM	03/05/2012	4.11 \$/tm

POUR CES MOTIFS :

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par monsieur Yanick Lacroix, d'attribuer le contrat de concassé tel que décrit dans le devis à Concassage DM pour 10 000/tm à 4,11 \$/tm. Le cautionnement d'exécution, sous forme de chèque visé, égal à 10 % du montant de la soumission en guise de cautionnement d'exécution est requis avant le début des travaux.

ADOPTÉE

12-05-058 **VENTE DU 51 CHEMIN DU PORTAGE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Claude Hardy, d'autoriser monsieur René Martineau, maire, ainsi que madame Rachel Cossette, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité de la Motte l'acte de vente de la propriété située au 51 chemin du portage en faveur de monsieur Georges Charland au coût de trois mille neuf cents dollars (3 900 \$). Une mention à l'acte de vente doit-être faite concernant la démolition du bâtiment qui est désuet et présente un danger.

ADOPTÉE

PROJET DE LOI 14

Les membres du conseil discutent de la demande d'adoption du projet de loi n°14 : Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable. Après réflexion les membres du conseil passent au vote :

Monsieur Léopold Larouche, conseiller #1 : Contre
 Madame Jocelyne Lefebvre, conseillère # 2 : Pour
 Monsieur Yanick Lacroix, conseiller # 3 : Pour
 Madame Jocelyne Wheelhouse, conseillère # 4 : Pour
 Monsieur Claude Hardy, conseiller # 5 : Contre
 Monsieur Olivier Lemieux, conseiller # 6 : Contre
 Monsieur René Martineau, maire : Contre

Madame Jocelyne Wheelhouse désire inscrire sa dissidence.

12-05-059 **RADIO-BORÉAL, ADHÉSION ANNUELLE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Léopold Larouche, d'autoriser le renouvellement à Radio Boréale Abitibi au coût de vingt-cinq dollars (25 \$).

ADOPTÉE

COMPTES-RENDUS**COMPTE-RENDU DU MAIRE SUR LA DERNIÈRE RENCONTRE À LA MRC D'ABITIBI**

Monsieur René Martineau, maire, nous informe que lors de la dernière rencontre de la MRC d'Abitibi il y a eu une réflexion concernant le développement touristique : il y a plus de consolidation que de développement.

COMPTE-RENDU DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT :

Le Conseil prend connaissance du compte-rendu des activités de l'agente de développement du 10 avril au 14 mai 2012.

VOIRIE12-05-060 **DEMANDE DE BAIL EXCLUSIF (BEX) POUR L'EXPLOITATION DE SUBSTANCES MINÉRALES DE SURFACE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Olivier Lemieux, d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale, à signer les documents nécessaires pour présenter une demande de bail exclusif (BEX) pour l'extraction de substances minérales de surface pour la

municipalité de La Motte auprès du ministère des Ressources naturelles et de la Faune.

ADOPTÉE

AFFAIRES NOUVELLES

12-05-061 **COMITÉ HORTICULTURE – BUDGET SUPPLÉMENTAIRE**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Claude Hardy, appuyée par monsieur Léopold Larouche, d'autoriser un budget supplémentaire de cinq cents dollars (500 \$) pour le réaménagement paysager dans le périmètre urbain.

ADOPTÉE

FINANCES ET ADMINISTRATION

DÉPÔT DE L'ÉTAT DES ENCAISSEMENTS ET DES DÉBOURSÉS

Le Conseil prend acte du dépôt des encaissements et des déboursés pour le mois d'avril 2012.

12-05-062 **APPROBATION DES COMPTES**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Léopold Larouche, appuyée par monsieur Yanick Lacroix, que les comptes du mois d'avril 2012, soient et sont approuvés et que le paiement en soit autorisé pour la somme de cent cinquante et un mille huit cent quarante-sept dollars et quarante-trois sous. (151 847.43 \$)

ADOPTÉE

12-05-063 **CONGRÈS DE L'ADMQ**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par monsieur Yanick Lacroix, d'autoriser l'inscription de la directrice générale au Congrès provincial de l'ADMQ qui se déroulera à Québec les 6, 7 et 8 juin 2012, ainsi que les frais reliés au transport, à l'hébergement et aux repas.

ADOPTÉE

12-05-064 **RENCONTRE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION DES DIRECTEURS GÉNÉRAUX DES MUNICIPALITÉS DE LA MRC D'ABITIBI**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de monsieur Olivier Lemieux, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, d'autoriser madame Rachel Cossette, directrice générale, à participer aux rencontres entre les directeurs généraux de la MRC d'Abitibi de façon ponctuelle au deux mois dans le but d'échanger sur des sujets d'actualités et de s'entraider en partageant nos expériences professionnelles pertinentes sur différents dossiers.

ADOPTÉE

QUESTIONS DU PUBLIC

Une période de temps est allouée aux questions du public.

CORRESPONDANCES À TITRE D'INFORMATION

Une liste d'informations et de correspondances est déposée au Conseil pour qu'il puisse en prendre connaissance. Des informations supplémentaires seront fournies sur demande.

12-05-065

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST RÉSOLU, sur proposition de madame Jocelyne Lefebvre, appuyée par madame Jocelyne Wheelhouse, de LEVÉE LA SÉANCE.

Il est 21h10.

ADOPTÉE

Directrice générale
et Secrétaire-trésorière

Maire

«Je, René Martineau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal».

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je, soussignée, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrites dans les résolutions suivantes :

Signé ce jour de
de l'an deux mille douze